

# ANNEXE SPÉCIFIQUE AU BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

Y E.P.S.

## 1. EPS obligatoire

	En établissement public ou privé sous contrat	En établissement privé hors contrat
<b>Je suis apte</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les épreuves se déroulent pendant l'année (CCF)</li> <li>- Je saisis : EPS APTE (CCF)</li> </ul>	Je choisis un couple d'activités parmi <ul style="list-style-type: none"> <li>- demi fond/badminton</li> <li>- demi fond/tennis de table</li> <li>- gymnastique/tennis de table</li> <li>- gymnastique/badminton</li> <li>- sauvetage/badminton</li> </ul> Je passerai ces épreuves courant avril/mai 2019.
<b>Je suis inapte pendant toute l'année (dispense de l'épreuve à l'examen)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Je saisis : EPS INAPTE (CCF)</li> <li>- Je télécharge le certificat médical sur le site internet : <a href="http://www.ac-bordeaux.fr">http://www.ac-bordeaux.fr</a>, rubrique examens et concours, page Baccalauréat général et technologique, rubrique Epreuves d'Education Physique et Sportive</li> <li>- J'en garde une copie par sécurité</li> </ul>	Je joins le certificat médical à ma confirmation d'inscription, sinon, j'aurai 0/20 au lieu d'être dispensé
	Je remets le certificat médical au professeur d'EPS de mon établissement. Sinon, j'aurai 0/20 au lieu d'être dispensé	
<b>Je présente une inaptitude après la période d'inscription, en cours d'année</b>	Dès que j'ai connaissance de cette inaptitude, je remets un certificat médical au professeur d'EPS de mon lycée, sinon, j'aurai 0/20 au lieu d'être dispensé à l'un des CCF. <b>Aucune demande ne sera prise en compte après le 06/06/2019</b>	J'adresse un certificat médical par mail ou par courrier <b>impérativement avant le 06/06/2019</b> (cachet de la poste faisant foi) à la Direction des Examens et Concours du rectorat, sinon, j'aurai 0/20 au lieu d'être dispensé
<b>Je présente un handicap (Handicap = oui)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Je saisis : AMENAGEMENT POUR HANDICAP (CCF ou PONCTUEL)</li> <li>- Je télécharge le dossier et le certificat médical sur le site internet : <a href="http://www.ac-bordeaux.fr">http://www.ac-bordeaux.fr</a>, rubrique examens et concours, page Baccalauréat général et technologique, rubrique Epreuves d'Education Physique et Sportive</li> <li>- J'en garde une copie par sécurité</li> </ul>	Je joins le dossier et le certificat médical à ma confirmation d'inscription
	Je remets le certificat médical au professeur d'EPS de mon établissement	

## 2. EPS facultative

Je dois impérativement lire le guide des épreuves facultatives, en ligne sur : <http://www.ac-bordeaux.fr>, rubrique examens et concours/Baccalauréat général et technologique : Guide des épreuves facultatives.

Je ne peux pas me présenter en EPS facultative si je suis dispensé d'EPS obligatoire ou inscrit à l'EPS de complément.  
**Si je deviens inapte en EPS en cours d'année, mon inscription à l'épreuve facultative sera annulée.**

Cas général (hors S-EAT)	Je choisis une activité parmi : <ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Tennis</li> <li>☞ Judo</li> <li>☞ Surf (sur la côte basque) si j'ai le test de Rolland</li> <li>☞ Rugby</li> <li>☞ Natation de distance</li> </ul> Je peux avoir un écran supplémentaire et j'ajoute la précision demandée (ex. : place en rugby, classement en tennis, poids en judo...)	
Cas particulier	<b>Haut niveau du sport scolaire (HNSS)</b> ou jeune officiel du sport scolaire (UNSS ou UGSEL), hors S-EAT	<b>Sportif de haut niveau (SHN) en France</b>
	A la rubrique épreuve facultative, je saisis : PODIUM DE SPORT SCOLAIRE	A la rubrique épreuve facultative, je saisis : SPORTIF HAUT NIVEAU
	A la rubrique CHOIX SHN HNSS, je choisis mon activité dans la liste déroulante	
<b>en UNSS</b> , je dois obligatoirement vérifier si je figure sur les listes nationales sur : <a href="http://unss.org">unss.org</a> / <a href="http://ugsel.org">ugsel.org</a>		J'adresse un justificatif avec ma confirmation d'inscription (voir Guide des épreuves facultatives).

## ↔ Je change de série entre la première et la terminale (ex : de 1<sup>ère</sup> S vers T<sup>ale</sup> ES)

Epreuves anticipées de 1 <sup>ère</sup> passées en 2018	Que se passe-t-il en terminale en 2019 ?		
	ES	L	S
Français (/littérature) écrit et oral	→ Je conserve mes notes de 1 <sup>ère</sup>		
TPE	→ - Si j'étais en 1 <sup>ère</sup> générale, je conserve ma note - Si j'étais en 1 <sup>ère</sup> technologique, je suis dispensé		
Sciences	Si j'étais en 1 <sup>ère</sup> L, je conserve ma note	Si j'étais en 1 <sup>ère</sup> ES, je conserve ma note	L'épreuve n'existe pas. La note obtenue en ES ou en L est perdue
	→ Si j'étais en 1 <sup>ère</sup> S ou technologique, je peux être dispensé ou passer l'épreuve en même temps que les autres épreuves prévues en T <sup>ale</sup> . <b>Je le précise à l'inscription</b>		

## ↔ Je redouble la terminale en changeant de série (ex : de T<sup>ale</sup> ES vers T<sup>ale</sup> L)

Epreuves anticipées de 1 <sup>ère</sup> passées en 2017	Que se passe-t-il en terminale en 2019 ?		
	ES	L	S
Français (/littérature) écrit et oral	→ Je conserve mes notes de 1 <sup>ère</sup> ou je peux repasser les épreuves		
TPE	→ - Si j'étais en 1 <sup>ère</sup> générale, je conserve ma note - Si j'étais en 1 <sup>ère</sup> technologique, je suis dispensé		
Sciences	Si j'étais en 1 <sup>ère</sup> L, je conserve ma note ou je peux repasser l'épreuve	Si j'étais en 1 <sup>ère</sup> ES, je conserve ma note ou je peux repasser l'épreuve	L'épreuve n'existe pas. La note obtenue en ES ou en L est perdue
	→ Si j'étais en 1 <sup>ère</sup> S ou technologique, je peux être dispensé ou passer l'épreuve en même temps que les autres épreuves prévues en T <sup>ale</sup> . <b>Je le précise à l'inscription</b>		

## ☹ Je triple ma terminale

J'ai passé mes épreuves anticipées en juin 2016. Je dois repasser en 2019 celles dont les notes sont inférieures à 10/20, en même temps que les épreuves terminales. Je peux conserver mes notes  $\geq$  à 10/20 de terminale.

## 🌿 Je suis déjà Bachelier

Si je me présente à la session qui suit immédiatement mon succès, je peux conserver, lors de l'inscription, les notes des épreuves anticipées subies en 2017.

### 1. Je souhaite me représenter dans la même série pour obtenir une mention

Je passe l'ensemble des épreuves terminales.

### 2. Je souhaite me présenter à une autre série

J'ai 2 possibilités :

- **Je demande une dispense d'épreuves :**
  - Les dispenses auxquelles j'ai droit sont précisées dans l'arrêté du 25/03/2015 : [http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=87430](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=87430).
  - Je passe alors les autres épreuves, ma moyenne sera calculée uniquement sur celles-ci
  - Je ne peux pas passer d'épreuves facultatives ni avoir de mention.
- **Je ne demande pas de dispense :**
  - Je présente l'ensemble des épreuves et peux obtenir une mention
  - Je peux passer des épreuves facultatives, je le précise à l'inscription.